



CAT ZH
GERS

les mares de l'astarac

Les animaux invasifs Un danger pour les mares



Mare de champ dont les berges sont endommagées par des ragondins

● Des animaux « indésirables » dans les mares ?

La mare est un écosystème qui, comme tous les écosystèmes, trouve un équilibre et une stabilité grâce à sa complexité et à la diversité des espèces qui y vivent. La simplification de l'écosystème, notamment avec une baisse du nombre d'espèces végétales et animales, le met en péril.

Les végétaux indésirables le sont souvent parce qu'ils sont envahissants : la Myriophylle du Brésil peut ainsi envahir toute la surface d'une mare et accélérer son atterrissement (voir Fiche technique n° 8).

Moins envahissantes visuellement, certaines espèces animales sont toutefois indésirables. En effet, elles bouleversent l'équilibre de la mare, parfois en prenant la place d'autres espèces. Quelques espèces sont présentées ici, toutes exogènes, c'est à dire provenant d'autres continents et introduites par l'homme pour l'élevage. Souvent originaires des zones équatoriales, ces espèces ont développé depuis des siècles de multiples stratégies de survie parfois très élaborées et adaptées à ces milieux originels. Une fois dans nos zones tempérées, ces capacités leur permettent de s'installer avec facilité, parfois au détriment d'espèces indigènes entrant alors en compétition pour la nourriture, l'espace et donc la reproduction. Les espèces invasives peuvent être également porteuses de maladies transmissibles aux espèces locales parfois mortelles pour ces dernières. Le réchauffement des eaux constaté dans nos régions favorise leur installation pendant que la pollution et le mauvais fonctionnement des écosystèmes fragilise les espèces indigènes. La problématique des espèces indésirables est particulièrement prégnante dans les zones humides depuis une 20aine d'années. Il en découle que se débarrasser de ces espèces n'est pas une sinécure.

Enfin, ces espèces sont considérées indésirables par rapport à quoi, à qui, à quel objectif ?

Si l'aspect paysager de votre mare peut être pour vous un objectif, participer à maintenir ou tout du moins à limiter la baisse - considérable - de la biodiversité peut en constituer un autre. Dans cet objectif, ce ne seront pas les grenouilles vertes avec leur chant strident, la couleuvre vipérine, la nêpe ou scorpion d'eau, trois espèces indigènes, qui seront décrites en tant qu'espèces indésirables mais bien des espèces nuisant à l'équilibre écologique de la mare.

● Les poissons

Les mares les plus riches en espèces sont des mares sans poissons. Il faut donc opter clairement soit pour un vivier, soit en faveur d'une mare riche en biodiversité. De plus, parmi les poissons, certains sont considérés comme invasifs car ils causent des dommages écologiques lorsqu'ils se trouvent dans le milieu naturel. Il est important de savoir que **toutes les espèces non présentes en France sont interdites d'introduction sauf dans le cas de pisciculture autorisée.**

Les poissons rouges sont voraces. Ils se nourrissent de tout : végétaux, alevins, autres petits animaux, réduisant considérablement les plantes aquatiques, supports pour les invertébrés aquatiques (libellules, limnées, etc...), les caches pour les tritons et les animaux eux mêmes.

Le poisson chat est appelé ainsi à cause de ses 8 barbillons qui font penser aux moustaches du chat, mais il pourrait aussi l'être car il est aux habitants aquatiques ce que le chat est aux espèces terrestres : un prédateur. En effet, ce carnassier se nourrit de petits poissons et d'autres animaux. Il prend ainsi la niche écologique¹ d'autres poissons. Originaire d'Amérique, cette espèce a été introduite à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui l'espèce est classée nuisible et il est interdit de le remettre à l'eau dans tout cours d'eau. Eviter donc de l'introduire dans la mare. Vous n'y avez aucun intérêt...



Poisson chat

La Perche soleil (Calicoba), originaire d'Amérique du Nord, a été introduite en France en 1877 comme poisson d'agrément pour les aquariums. Puis certains spécimens ont été relâchés dans les rivières. On la trouve dans les eaux calmes, étangs, plans d'eau de gravières. Elle est responsable de la disparition de certaines espèces de poissons car, non seulement, elle entre en compétition alimentaire avec eux en se nourrissant de vers, de crustacés, d'insectes et de quelques vertébrés, bref tout ce qui fait la richesse de votre mare, mais aussi elle consomme des œufs de poisson et des alevins.



Perche soleil (calicoba)

Méthodes de lutte

Pour se débarrasser des poissons deux possibilités : la pêche ou la mise à sec de la mare. Cette dernière étant plus efficace.

Pour vider sa mare, la période idéale est la fin de l'automne/ début de l'hiver, période de moindre activité de la faune. Procéder à un curage du fond qui consiste à enlever les dépôts (vase, terre, débris végétaux, ...) du fond de la mare et les déposer sur le bord. **Après avoir retiré les derniers poissons de la vase, remettre tout ou partie de la vase dans la mare** afin que les pontes d'insectes et les graines diverses puissent recoloniser le milieu. Les espèces ayant besoin d'un milieu humide retourneront d'elles-mêmes vers la mare. Après une période d'un ou deux ans, la mare retrouvera sa vigueur, son équilibre et ses espèces, sauf les poissons !

¹ Niche écologique : place occupée par une espèce dans un écosystème. Le terme concerne aussi bien l'habitat de cette espèce que le rôle qu'elle joue sur le plan trophique (régime alimentaire).

● Les écrevisses



Terriers d'écrevisses de Louisiane

Plusieurs espèces d'écrevisses sont considérées comme invasives : l'écrevisse signal, l'écrevisse de Louisiane et l'écrevisse américaine. Ces écrevisses sont originaires d'Amérique du Nord. Elles ont été introduites pour compenser la perte des populations locales et pour la consommation. Elles colonisent actuellement les étangs, mares, fossés et rivières. L'Écrevisse de Louisiane peut



Ecrevisse de Louisiane

se déplacer en milieu terrestre, entre deux points d'eau.

Elles entrent en compétition alimentaire avec la Cistude d'Europe. Elles dégradent les berges des mares en creusant des terriers (Ecrevisse de Louisiane). Elles peuvent véhiculer des maladies contribuant à la disparition progressive des espèces d'écrevisses locales (Ecrevisse à pattes blanches). Elles détruisent la végétation aquatique qu'elles consomment ainsi que les œufs d'amphibiens.

Méthodes de lutte :

Il faut capturer et détruire les individus. Pour ce faire, utilisez une nasse en prenant soin de ne pas blesser d'autres espèces. Pour éviter la noyade des tortues cistudes, un flotteur (par ex : une bouteille d'eau vide fermée) peut être mis dans la nasse afin qu'elles puissent remonter respirer à la surface. Pour que des tritons ne restent pas coincés dans les mailles, pensez à relever les nasses tous les jours.



Ecrevisse à pattes blanches, une espèce protégée

● La tortue de Floride

La tortue de Floride a été importée en Europe par le biais des animaleries des Etats-Unis où elle a été élevée dans le seul but d'être exportée. La sous-espèce la plus courante (*Trachemys scripta elegans*), est une tortue aquatique, de la taille d'une pièce d'un euro à la naissance, qui grandit très vite, et peut atteindre 28 cm. C'est alors que, devenant trop encombrante, elle est rejetée dans nos écosystèmes aquatiques où elle prolifère au détriment de la Cistude d'Europe (tortue aquatique indigène reconnaissable à ses points jaunes sur la tête et les pattes) et des espèces dont elle se nourrit. Son régime carnivore et végétarien lui permet de se nourrir de tout : petits poissons, lombrics, larves, mollusques, pontes d'amphibiens, plantes.

Elle s'installe sur les troncs flottants au soleil, prenant parfois la place de la Cistude, et plonge rapidement en cas de danger. Elle hiberne au fond de l'eau et sort en mars, pour se reproduire. *Trachemys scripta elegans* est interdite d'importation depuis 1990, mais d'autres tortues aquatiques restent en vente.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le refuge des tortues (<http://www.lerefugedestortues.fr/>)



Tortue de Floride, reconnaissable à ses tempes rouges



Cistude d'Europe, une espèce protégée

Méthodes de lutte

Si vous trouvez une tortue de Floride contactez l'ONCFS (Service Départemental du Gers : 1, place de l'Eglise 32550 PAVIE, tél. : 05.62.05.80.95) car elle n'est pas considérée comme invasive ou nuisible au regard de la loi, elle ne peut donc pas être tuée.

Ne relâchez pas les spécimens domestiques hors des maisons ou des espaces clos.

● Le ragondin et le rat musqué

Des individus de ragondin et de rat musqué, importés d'Amérique pour leur fourrure, ont été relâchés dans la nature une fois la mode passée et s'y sont acclimatés. Avec une épaisse fourrure imperméable, des pattes postérieures palmées, des narines obturables et des yeux placés très haut sur la tête, ces deux rongeurs sont des mammifères amphibies parfaitement adaptés à la vie aquatique. Les eaux calmes et leurs berges sont leur milieu de prédilection : ils creusent un terrier dans les berges et passe la plupart de leur journée dans l'eau. Herbivores, ils se nourrissent de végétaux aquatiques ou terrestres, de racines et d'écorces, voire de céréales s'il y en a à proximité. Le Rat musqué peut également agrémenter son menu de mollusques (ex : moules), d'amphibiens et autres petites proies carnées. Ils compensent leur faible durée de vie (ils ne dépassent jamais les 5 ans) par deux à trois portées annuelles de 5 petits chacune en moyenne. Leur prolifération est limitée par la disponibilité en nourriture et le renard, le putois, la loutre et certains rapaces qui exercent une prédation significative sur les jeunes.



Ragondin

Méthodes de lutte

N'utilisez pas le poison si leur présence s'avère gênante : c'est interdit par la loi car son utilisation ne cible pas les espèces. Le piégeage avec un piègeur agréé est la meilleure solution pour contenir une population. Contactez la société de chasse locale pour plus de renseignement.

● Bibliographie

Fondation NATURE ET DECOUVERTE. *Sauvons le campagnol amphibie*. 22 p.

POTTIER G. et collaborateurs 2008 - *Atlas de répartition des reptiles et des amphibiens de Midi-Pyrénées*.

Collection Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées. Ed. Nature Midi-Pyrénées. 126 p.

<http://www.roc.asso.fr/>

<http://www.lerefugedestortues.fr/>

<http://www.conservation-nature.fr>

● Contacts

 	ADASEA 32 CATZH Maison de l'Agriculture Route de Mirande - BP 70161 32003 AUCH CEDEX Tél. : 05 62 61 79 50 http://www.adasea32.net mail : a032@adasea.net	 NATURE MIDI- PYRENEES 16, rue de Tivoli 31 068 TOULOUSE CEDEX Tél. : 05 34 31 97 32 contact@naturemp.org http://naturemp.org
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

● Programme cofinancé par



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Projet cofinancé par l'Union Européenne
L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

